

PPES CULTURE ET CREATION

COMPOSITION

INSTRUMENTALE 2024 2025

DÉROULEMENT DES ETUDES

- > 2 à 3 années
- > 750 heures au moins à valider, soit 125h par semestre sur 3 ans

PARCOURS DEM

DISCIPLINES OBLIGATOIRES

Dominante

- > Composition instrumentale

Complémentaire Culture/Mise en situation artistique

- > Culture musicale XXème-XXIème siècles
- > Instrumentation
- > 2 modules complémentaires au choix parmi : analyse, composition électroacoustique, écriture, histoire de la musique, improvisation, instrument augmenté, instrument complémentaire

Les modules annuels doivent être suivis et validés sur 2 semestres.

Il est aussi possible de valider 2 modules semestriels différents.

VALIDATION DEM

- > UV Composition instrumentale
- > UV Culture musicale XXème-XXIème siècles
- > UV Instrumentation
- > 2 modules complémentaires au choix parmi : analyse, composition électroacoustique, écriture, histoire de la musique, improvisation, instrument augmenté, instrument complémentaire

L'UV de la dominante peut être présentée deux fois dans le parcours.

Le DEM est obtenu quand toutes les UV sont validées.

DISCIPLINES AU CHOIX TOUT AU LONG DU PARCOURS

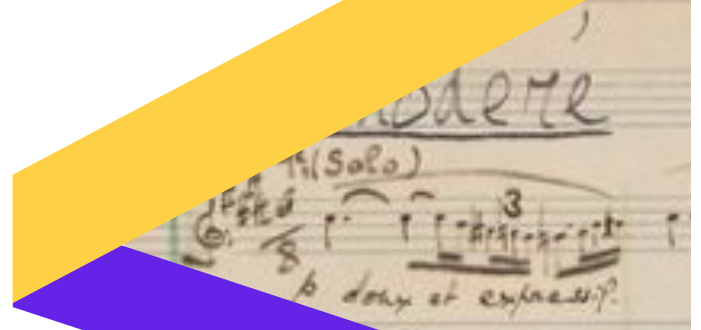
Complémentaire Environnement professionnel
Conférences, Rencontres pros, Forum

Enrichir son parcours selon son projet

- > Modules spécifiques ouverts à tous et toutes
- > Masterclass

Aller à la rencontre des publics, créer, découvrir

Création, médiation, projets transversaux, concerts, spectacles ...



EQUIPE PEDAGOGIQUE

Coordination : Marie-Agnès SAUVIGNET

Composition instrumentale, Culture musicale XXème-XXIème siècles, Instrumentation : Raphaèle BISTON

Composition électroacoustique, Instrument augmenté : Stéphane BORREL

Ecriture : Cédric GRANELLE, Marie-Agnès SAUVIGNET-POIRIER

Analyse, Histoire de la musique : Claire LAPLACE, Anthony MONDON, Nicolas MUNCK

Improvisation : Raphaelae BISTON, Jean RIBBE

PARCOURS POST DEM

DISCIPLINE OBLIGATOIRE

- > Composition instrumentale

EVALUATION DES PARCOURS

Les différentes disciplines sont évaluées en contrôle continu.

Chaque discipline, module, atelier, masterclass, conférence, rencontre pro, projet ou prestation publique crédite des heures.

Une reprise des acquis antérieurs (créditant des heures) est possible, pour les modules de culture sur présentation de documents justificatifs (étude au cas par cas en début d'année).

Compte-tenu de la spécificité du parcours Composition une reprise des complémentaires du parcours instrumental ou vocal antérieur est possible (étude au cas par cas en début d'année).